

# Titre professionnel chef de chantier gros oeuvre

Titre professionnel (TP de niveau 3)

Niveau III (Bac + 2)

Niveau européen 5 : Savoirs étendus, spécialisés, factuels et théoriques

[Code Certif Info N°88529]



## Descriptif, Objectif et Programme

### Descriptif

Le chef de chantier gros oeuvre exerce son emploi dans une entreprise de bâtiment de gros oeuvre. Sous la responsabilité d'un conducteur de travaux ou de la direction technique, il est le lien entre les équipes de production dont il est le responsable hiérarchique et la direction technique de l'entreprise

### Objectif

Le chef de chantier gros oeuvre assure l'organisation, le commandement des équipes et dirige sur le chantier l'exécution des travaux neufs, de démolition ou de réhabilitation d'après les plans et les pièces écrites du marché. Il participe au recrutement du personnel de production et intervient pendant les différentes phases des travaux courants du gros oeuvre d'une opération de bâtiment. Il participe à la préparation des méthodes et conduit la réalisation du gros oeuvre de l'ouvrage depuis le début jusqu'à la clôture des travaux.

A partir d'instructions permanentes du conducteur de travaux, il est amené à :

- analyser le dossier d'exécution et repérer les contraintes du chantier dans le domaine d'activité du gros oeuvre
- effectuer les opérations de reconnaissance de l'environnement du chantier en vue de l'installation
- proposer des modes d'exécution et à participer à la rédaction du PPSPS et des fiches de contrôle du PAQ
- réaliser des croquis de conception et/ou d'exécution
- participer à l'élaboration des différents plannings et des carnets de rotation
- élaborer des modes opératoires
- quantifier les besoins en main d'oeuvre, matériaux et matériels pour les ouvrages qui lui sont assignés
- accompagner les équipes chargées d'installer le chantier et d'implanter les bâtiments
- organiser le démarrage et la réalisation des travaux courants du gros oeuvre dans le respect des objectifs définis pendant la préparation
- diriger les équipes chargées de réaliser les travaux de construction de bâtiment, de VRD, de démolition ou de réhabilitation en coordonnant les intervenants internes et externes
- accueillir et former à la sécurité les personnes évoluant sur le chantier
- gérer les ressources en main d'oeuvre, en matériel et en matériaux affectés au chantier
- animer et réguler les activités des intervenants de production
- prendre les mesures qui limitent l'impact des travaux sur l'environnement immédiat tels que la réduction des bruits, poussières, déchets et consommations d'énergie et d'eau
- veiller au respect des consignes de sécurité individuelles et collectives et de prévention de la santé, du PPSPS s'il existe, ou sinon du plan de prévention
- suivre et contrôler la progression du chantier dans le respect des critères de conformité prédéfinis par l'entreprise
- effectuer les démarches courantes de représentation de l'entreprise sur le chantier, notamment en participant aux différentes réunions
- transmettre des informations pour assurer l'exploitation des résultats du chantier : il établit les attachements et les plans de récolement, gère les différents registres et rédige les comptes rendus
- organiser et suivre les opérations de repliement
- participer à la réception des ouvrages

## Modules

Certificat de compétences professionnelles (CCP) - 1. Préparer la réalisation des travaux gros oeuvre d'un chantier de bâtiment  
Certificat de compétences professionnelles (CCP) - 2. Diriger les travaux d'infrastructure gros oeuvre d'un chantier de bâtiment  
Certificat de compétences professionnelles (CCP) - 3. Diriger les travaux de superstructure gros oeuvre d'un chantier de bâtiment

## Poursuite et débouchés

### Débouchés

#### Secteurs d'activités :

- Entreprise de bâtiment gros oeuvre
- Entreprise de maçonnerie générale

#### Les types d'emplois accessibles sont les suivants :

- chef de chantier gros oeuvre
- niveau E de la convention collective du bâtiment ETAM (ex-chef de chantier 1er échelon de l'ancienne convention)

#### Evolution professionnelle :

- niveau F
- niveau G
- niveau H
- chef d'entreprise

#### Soit les appellations suivantes de l'ancienne convention collective bâtiment :

- chef de chantier 2e échelon
- chef de chantier 3e échelon
- chef de chantier 4e échelon
- technicien de méthodes
- technico-commercial
- conducteur de travaux
- responsable sécurité et/ou qualité

## Autres informations

### RNCP

Inscrit de droit Fiche n° 1863

<http://www.mcp.cncp.gouv.fr/grand-public/visualisationFiche?format=fr&fiche=1863>

### Certificateur

Ministère du travail

### Valideur

Ministère du travail

### Pour en savoir plus

<https://www.banque.di.afpa.fr/espaceemployeurscandidatsacteurs/EGPResultat.aspx?ct=00513m04&type=t>

### Ce titre remplace

Titre professionnel chef de chantier gros oeuvre (<https://reseau.intercariforef.org/formations/certification-25004.html>)

### Ce titre est remplacé par

Titre professionnel chef de chantier gros oeuvre (<https://reseau.intercariforef.org/formations/certification-105403.html>)

### Session de l'examen

Année de la première session

Année de la dernière session

**Domaine(s) de formation**

22294 : Conduite chantier BTP

22354 : Bâtiment gros oeuvre

**Lien(s) vers les métiers (ROME)**

F1202 : Direction de chantier du BTP

**Groupes formation emploi (GFE)**

C : Bâtiment : gros oeuvre, travaux publics

**Domaine de spécialité (NSF)**

232 : Conduite des travaux, encadrement de chantier, métré, dans le gros oeuvre

**Accessibilité**

Formation initiale	Formation continue	Apprentissage	Contrat de pro	VAE	Demande individuelle
Information non communiquée	Information non communiquée	Information non communiquée	Information non communiquée	Oui	Information non communiquée

**Textes officiels**[Arrêté du 21/03/2016](#)**Publication** : 06/04/2016**Descriptif** : Arrêté du 21 mars 2016 relatif au titre professionnel de chef de chantier gros oeuvre**Code NOR** : ETSD1601807A**URL** : <http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=ETSD1601807A>**Modification** : Oui[Arrêté du 28/01/2019](#)**Publication** : 08/02/2019**Descriptif** : Arrêté du 28 janvier 2019 relatif au titre professionnel de chef de chantier gros oeuvre**Code NOR** : MTRD1902195A**URL** : <http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=MTRD1902195A>**Abrogation** : Oui*Informations mises à jour le 09/01/2020 par Certif Info.*<https://reseau.intercariforef.org/formations/certification-88529.html>